Quarante-huitième année, N° 25. Le numéro 15 centimes Jeudi 1er février 1951.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Quotidien			
Sans Bulletin officiel	20.-	11.-	6.25
Avec Bulletin officiel	27.-	15.-	8.25

ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 21236
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve		10 ct. le mm.
Suisse		13 » »
Etranger		14 » »
Réclames :	Canton	22 » »
»	Suisse	27 » »
Mortuaires		16 » »

Les derniers scrutins

Un tiers environ des citoyens valaisans s'est approché des urnes dimanche dernier.

Un électeur sur trois a manifesté son opinion sur deux problèmes aussi différents que possible, sortis ensemble par hasard de la machine parlementaire et présentés à la sanction populaire sur le même bulletin de vote.

Si paisible était la conscience du gouvernement qu'il pouvait se contenter de publier dans le *Bulletin officiel* le texte des lois, et dans la presse quelques communications aussi brèves qu'indigestes.

Les journalistes ont considéré comme un devoir d'exposer plus en détail le contenu des projets issus du Grand Conseil, avec la portée économique et sociale de leurs dispositions.

Nul groupe politique ne s'est élevé contre ces deux lois. Aucune controverse n'a donné occasion à l'opinion publique de faire valoir des arguments contradictoires.

C'est dans le calme absolu que les 170 communes du canton ont mis en marche l'appareil de plus en plus entraîné d'où sort en chiffres éclatants la décision du Souverain.

Quand un projet n'a pas d'adversaires déclarés, il se rencontre cependant à la colonne négative un certain contingent de ceux à qui un acquiescement à quoi que ce soit coûterait un effort désespéré.

On dit *non* pour se soulager, pour se libérer, pour être sûr de ne pas tomber dans un piège.

Tenter de connaître les raisons pour lesquelles chacun des 4000 opposants a refusé les deux lois constituerait une étude psychologique du plus haut intérêt, surtout quand le même citoyen a voté deux fois *non* pour deux objets complètement étrangers l'un à l'autre.

Ils ont, il est vrai, un point commun : leur aspect fiscal.

L'un et l'autre touchent au porte-monnaie. La loi sur l'imposition des véhicules à moteur remplace un arrêté du Conseil d'Etat dont on aurait pu contester la validité. Elle aggrave les dispositions en vigueur.

Si elle n'a pas été combattue par les milieux qu'elle touche, on le doit à la diplomatie du Conseil d'Etat, qui, avant de la soumettre au Grand Conseil, a consulté les associations intéressées et a largement tenu compte de leur avis.

L'Etat bénéficiaire d'un rendement plus élevé de l'impôt sur les véhicules à moteur, s'est aussi engagé tacitement à vouer une attention spéciale à l'amélioration du réseau routier valaisan.

Cet engagement correspond à un réel besoin et sera désormais facilité par une plus large distribution des droits sur la benzine.

Quant à la loi destinée à créer de meilleures ressources pour lutter contre la tuberculose, elle avait, fait rare, rallié l'unanimité du Grand Conseil, qui prouvait ainsi qu'il sait réaliser l'union pour une œuvre essentiellement humanitaire.

Le droit spécial qui alimentera le fonds remis en gérance à la Ligue cantonale est, à la vérité, très modique. Il grèvera les actes, décisions, patentes des autorités administratives et judiciaires.

Le produit de ce droit aidera à supporter les frais des sanatoria cantonaux et donnera à la Ligue cantonale des moyens plus efficaces pour combattre le terrible fléau auquel le Valais paie un lourd tribut.

Des citoyens qui se sont exprimés, près des deux tiers ont voté oui, soit environ 8,000 et le fait curieux du jour est que la proportion d'acceptants et de rejetants ait été sensiblement égale pour les deux lois.

M.

La lutte contre l'alcoolisme

Le peuple valaisan vient de donner une nouvelle preuve de son sens social en acceptant la loi créant un fonds cantonal pour lutter contre la tuberculose. On disposera maintenant de finances nécessaires pour intensifier et développer la lutte contre la terrible maladie qui cause partout de grands ravages.

Une question se pose : Arriverons-nous à faire disparaître complètement la tuberculose ? Nous ne le croyons pas, tant que l'alcoolisme lui-même n'aura pas disparu. D'après le Dr Gsell, 81 % des tuberculeux pulmonaires, âgés de plus de 40 ans, traités à la clinique médicale de Zurich, sont des alcooliques.

L'alcoolisme joue un rôle néfaste dans notre pays. Il détruit des foyers (en 1948, nous avons eu 4292 divorces en Suisse), il remplit les sanatoria et les hôpitaux. D'après le professeur Roch, de Genève, sur 2159 hommes hospitalisés, 1074 soit 51,8 % paraissent indemnes d'alcoolisme, 392, soit 18,9 % étaient nettement alcooliques, 609 soit 29,3 % étaient gravement alcoolisés.

Il est attristant de constater que le peuple suisse a dépensé en 1945-46, par exemple, 820 millions de francs pour la consommation de boissons alcooliques alors qu'il n'a dépensé en moyenne pendant ces mêmes années que 370 millions pour la consommation de lait et 400 millions environ pour l'instruction.

Signalons encore les méfaits de l'abus des boissons alcooliques dans le domaine de la sécurité de la route. En 1949, sur 2292 permis de circulation retirés, 1403, soit le 61 % l'ont été pour cause d'ivresse au volant. Il importe que les autorités se montrent plus sévères à l'égard des automobilistes en état d'ébriété.

Il est non moins important que l'on éduque les jeunes sur les dangers de l'alcoolisme et que l'on organise une propagande intense pour l'utilisation non alcoolique des fruits. La politique des jus de fruits devrait être entreprise à la fois sur le plan familial et dans les villages, en apprenant aux ménagères à préparer elles-mêmes et à conserver les jus de fruits variés, et sur le plan industriel en préparant largement les jus de fruits pour la consommation générale.

La loi fédérale sur l'alcool révisée le 1er mars 1950, permet un meilleur écoulement des récoltes de fruits sur le territoire suisse. Elle encourage particulièrement la consommation de fruits frais et l'utilisation non alcoolique des fruits. Malgré ces nouveaux débouchés, notre pays compte encore 27,000 alambics et plus de 130,000 patentes de distillation, ainsi que quelques milliers de distilleries industrielles. Ces chiffres élevés démontrent que, dans la mesure où la vente et la consommation des fruits sous leur forme non alcoolique n'est pas assurée, les distilleries prendront l'avantage d'autant plus que l'on croit souvent, à tort, aux vertus généreuses de l'alcool.

La lutte contre l'alcoolisme fait de lents progrès. La tâche à accomplir est immense. Que tous ceux qui ont à cœur la santé physique et morale de notre peuple y prennent part.

M. B.

Carnaval
ST-LÉONARD
4-6 février 1951

De jour en jour

LA CHINE DÉCLARÉE AGRESSEUR EN CORÉE: Que nous réserve cette grave décision de l'O. N. U. ? Les buts du voyage de M. Pleven

Il fallait s'y attendre, les Américains ont réussi à faire valoir leurs arguments auprès des délégués de l'ONU. Les menaces que la diplomatie communiste laissait sous-entendre, c'est-à-dire une aggravation de la situation en Extrême-Orient et l'impossibilité de négocier si la Chine était reconnue comme agresseur, n'ont pas eu le succès escompté. Bien que le délégué de l'Inde, sir Benegal Rau et la Commission des 12 se soient opposés à faire un pas qui aggraverait la situation, l'Amérique, par la voix de son président, a réussi le coup de force de faire prévaloir une fois de plus son opinion à la Commission politique de l'ONU.

C'est un véritable coup de force si l'on songe que l'Angleterre et même la France étaient loin de se rallier à l'opinion yankee, craignant une généralisation immédiate d'un conflit qui ne peut être avantageux pour personne.

Ainsi la politique de chantage de la Chine vient d'être déboutée par 47 voix contre 7 et 7 abstentions qui votèrent le texte suivant :

« Le gouvernement central de la République populaire de Chine, en apportant directement aide et assistance à ceux qui avaient déjà commis une agression en Corée, et en ouvrant les hostilités contre les forces des Natons Unies qui s'y trouvent, s'est lui-même livré à une agression en Corée ».

Il était à prévoir que l'Amérique qui a déjà sacrifié, en Corée, autant d'hommes que pendant les 7 premiers mois de la dernière guerre mondiale, alors qu'elle allait de défaites en défaites, ne pouvait pas accepter des propositions de conciliation qui favorisaient par trop un agresseur incontesté, en l'occurrence la Chine communiste. Mieux que cela, la diplomatie communiste tentait de créer, en manœuvrant avec une finesse toute asiatique, une fissure entre l'Europe Occidentale et son « père nourricier », les USA. L'Angleterre particulièrement se laissait déjà glisser lentement sur cette pente savonneuse qui devait l'amener à un isolement complet du fait du désintéressement américain qui en serait résulté.

Ainsi, l'Amérique, d'une manière ferme et consciente, a dit non aux passementeries et aux lamentations des pacifistes inquiets qui ne faisaient qu'augmenter le prestige et la renommée des troupes communistes par leur frayeur et leurs hésitations.

« Il faut appeler un agresseur, un agresseur, sinon la raison d'être de l'ONU n'aura plus aucun sens ». Les Yankees ont déjà lourdement payé le tribut à la défense de la paix, que chaque pays y mette de la bonne volonté et nous formerons une coalition d'une force extraordinaire que nulle autre force ne pourra renverser. Et nous avons le droit avec nous. » Voilà, à peu près comment on raisonne Outre-Atlantique.

Force a bien été aux différentes nations qui économiquement ou financièrement ont quelque dépendance des USIA, de s'aligner au risque de perdre toute aide et tout secours alors que le danger est à la porte.

C'est ce qu'a très bien compris le premier ministre français, M. Pleven, qui va s'entretenir avec M. Truman. Voici du reste le but de son voyage tel que nous le rapporte de « National Press Club » de New-York :

M. Pleven a déclaré : « Je suis venu aux USA avec une idée maîtresse en tête, celle de renforcer les liens qui unissent nos deux pays et tous les membres de l'Alliance atlantique. Nous savons que notre mode de vie est menacé aujourd'hui et qu'il ne sera préservé qu'au prix d'une vigilance, d'une détermination et d'un effort constants. Notre but n'est pas de nous préparer à gagner une guerre, mais de prévenir l'agression et de préserver la paix ».

Soulignant alors l'effort considérable accompli par la France pour se réarmer, M. Pleven a poursuivi : « L'objectif que nous nous sommes fixé en août dernier pour nos troupes terrestres, c'est le chiffre de 20 divisions régulières complètement équipées, sur le sol de l'Europe continentale avant la fin de 1953, dix divisions devant être prêtes à la fin de cette année. Je souligne, a ajouté M. Pleven, qu'il s'agit de l'Europe continentale, parce que, comme vous le savez, nous avons aussi des obligations en Afrique du Nord. Ceci exigera des besoins de l'aviation, de la marine et de la protection des moyens de communication contre toute attaque de parachutistes, plus de 900,000 hommes sous les armes. En 1939, nous avions sous les drapeaux 800,000 hommes environ.

Réaffirmant que l'unité d'action des démocraties est le meilleur moyen de préserver la paix, le président du Conseil français conclut : « Permettez-moi de vous redire ce qui me paraît le fait essentiel : la France est votre alliée et pas seulement votre amie des beaux jours. Nous sommes vos alliés et nous resterons vos alliés, et nous ne laisserons rien — je dis rien — affaiblir l'alliance qui nous unit.

» Nous ne tolérerons jamais que l'unité du monde occidental soit rompue par un acte ou une menace quelconque, que cet acte ou cette menace vienne de l'intérieur ou de l'extérieur.

» Je ne dis pas qu'il n'y aura jamais de divergences d'opinion ni de désaccord entre nous, mais je dis et j'affirme — et je veux que ces paroles soient clairement comprises par tous ceux qui chercheraient à comploter contre nous — que nous ne permettrons jamais que ces divergences d'opinions ou ces désaccords soient la cause d'une rupture, ou même d'un relâchement des liens qui unissent nos deux pays.

Notre politique commune est de renforcer l'action des Nations Unies dans leur lutte contre l'agression, et notre seul but est de préserver la paix. C'est pourquoi, nous autres défenseurs de la liberté, nous devons marcher côte à côte vers notre idéal commun. Ma conviction profonde est

Soignez tout de suite les refroidissements!
BAUME Liberol
agit rapidement et agréablement

Casino-Kursaal - Montreux Samedi 3 février 1951, dès 21 heures
Grand BAL masqué
Nombreux prix réservés aux meilleurs masques.
Entrées : Messieurs Fr. 4.— ; dames Fr. 3.— ; masques Fr. 2.50. — Téléphone No (021) 6.24.70

Collège Ste Marie, - Martigny
Internat et externat pour jeunes gens
Enseignement primaire, moyen et commercial

qu'il n'y a pas d'autre moyen de maintenir la paix dans le monde. »

Si la France est décidée à agir rapidement que font les autres pays ? L'Angleterre a déjà depuis longtemps arrêté son programme d'armement. Mais à la suite de cette énergique prise de position vis-à-vis de l'agresseur coréen que va-t-il se passer ?

Probablement que des sanctions économiques et même diplomatiques seront décidées par plusieurs pays contre Mao Tsé Toung. Mais de telles décisions ne peuvent être prises qu'après un nouveau vote. Quand aura-t-il lieu ? La Grande-Bretagne rompra-t-elle ses relations, péniblement établies, avec Pékin ? C'est l'inconnue de demain.

Nouvelles étrangères

Une histoire de pipes !!!

Le champion d'Italie des fumeurs de pipe fuma une élégante pipe de bruyère portant la célèbre marque « Dunhill » et déclara au juge du tribunal : « C'est une contrefaçon ».

L'expertise de M. Bellucci, ledit champion, aida la firme britannique à gagner son procès contre un homme d'affaires milanais, qu'elle poursuivait pour contrefaçon des pipes « Dunhill » et contre une marchande de tabac de Bologne, qui les avait mises en vente.

L'homme d'affaires, Lino Paganini, et la marchande de tabac, Letizia Lesi, ont été condamnés chacun, pour fraude commerciale, à 15 jours de prison, à une amende de 18,000 lires et aux frais.

Un autre tribunal sera appelé à se prononcer sur la demande en dommages et intérêts formulée par « Dunhill » contre chacune des parties, et qui s'élève à 300,000 lires.

Quant à M. Cesare Bellucci, dont le titre de champion des fumeurs de pipe repose sur le fait qu'il réussit 350 anneaux de fumée consécutifs, il possède une collection précieuse de 42 pipes. Il a déclaré à la Cour : « La pipe est ma compagne fidèle, et je lui confie toutes mes pensées ».

L'avocat de la défense a plaidé sans succès que la cause devrait être retirée du rôle des audiences, M. Herbert Dunhill, qui avait intenté le procès, étant décédé à Milan en novembre dernier.

M. ERNEST ANSERMET APPLAUDI A MONTREAL

Sous le patronage du ministre de Suisse et de Mme Nef, et sous les auspices de la Société des concerts symphoniques de Montréal, M. Ernest Ansermet a dirigé dans cette ville un concert qui a obtenu un grand succès. M. Ansermet est le premier chef d'orchestre suisse venu au Canada.

Nouvelles suisses

LAUSANNE, BILLET THEATRAL

Promenades dans les coulisses de „On y va !"

M. Jacques Béranger, directeur du Théâtre municipal de Lausanne, vit un peu, actuellement, l'ambiance que connaît au premier jour de mobilisation d'un cours de répétition, un capitaine « touchant » sa compagnie dans la cour d'un arsenal ! Du rez-de-chaussée au faîte de l'immeuble, dans la grande salle de répétitions des sketches et de certaines scènes, c'est un va-et-vient incessant. Douze questions se posent en même temps, douze réponses fusent, et tandis que les mannequins appelés à un essayage dévalent l'escalier des loges, ce sont les ballerines qui escaladent ces mêmes escaliers, pour rejoindre leur maîtresse de ballet, désireuse de mettre encore au point telle ou telle précision d'une danse évocatrice.

Cette revue lausannoise **On y va !** est due à un quatuor d'auteurs, soit Jean Varé, Verly, Marc-Cab et Poggi. Il s'agira d'un spectacle de grand style, bien dans la note de la maison, alliant le grand music-hall avec des tableaux divers — vingt-et-un au total —, des ballets, des scènes locales et régionales.

En voulez-vous quelques exemples ?

On sait qu'il est question de parer, à Lausanne, le haut de l'avenue du Théâtre, d'une statue. Sur scène, il sera proposé au public une série de « sujets », personnalités en vue, et il appartiendra au public de faire lui-même son choix ! On imagine le parti qu'une revue peut tirer de semblable thème ! Il est à peine besoin de prévoir que cette scène offrira, en chute de rideau, une surprise !

Une scène vaudoise présentera trois dragons vaudois désireux de s'engager dans l'armée européenne, une autre vision nous transportera dans un village vaudois, désireux lui également — comme le village valaisan créé par Gilles à Mézières — de posséder « sa danseuse », nous applaudirons également une journaliste à la recherche du champion cycliste Koblet, mais tombant sur le conseiller fédéral Kobelt, nous pourrons enfin admirer « Lausanne pendant les grandes chaleurs » de l'été, tandis que le « drame de la boule » montreusienne sera peut-être évoqué de façon impayable.

Bref, en marge de cette « couleur locale et régionale », **On y va !** mettra l'accent sur le côté artistique du spectacle. Il sied de parler à cet égard des ballets, dont les cadres ont été renouvelés par la présence de la première danseuse étoile Inge Van Dijk, première danseuse étoile de l'Opéra de Berlin, mais Suissesse par son mariage ; les principaux ballets présenteront un superbe divertissement en blanc et noir, une parodie d'un conte de Guy de Maupassant, « déjeuner sur l'herbe », puis une nuit dans un magasin de jouets, finalement un grand ballet corsaire, présenté sur le pont d'une galère.

Dans toute revue, le finale des deux actes prend une place en vue. Ce sera nécessairement le cas dans **On y va !** avec, d'une part, le Finale des Marches, d'autre part, celui de l'arc-en-ciel. Ces deux visions offriront à profusion couleurs, animation, musique et sourires.

Dans le cadre des attractions, il sied de signaler tout spécialement « Les Apollo », athlètes acrobates revêtus de diamantine, dont le numéro d'acrobatie est pour le moins extraordinaire. L'interprétation des actes est assurée par une troupe triée sur le volet, ayant à sa tête Jean Fréd. Mélé, jeune comédien fantaisiste, Yane Judic, excellente chanteuse fantaisiste, Simone Morin, artiste à l'à-propos proverbial, Rosy Spady, fantaisiste délicieuse, et combien d'autres acteurs de la compagnie lausannoise.

Un des aspects de cette revue de 1951 ne se jouera pas sur scène, mais sur le réseau des CFF, et si nous en parlons à titre strictement documentaire ici, c'est qu'il est symptomatique de l'importance acquise dans l'ensemble du pays romand par ce spectacle lausannois d'avant-printemps : les CFF ont décidé la mise en marche d'une série de trains spéciaux, les billets en semaine bénéficiant des billets du dimanche. Et la demande des billets est telle, que les CFF à eux seuls ont déjà réservé à Lausanne plus de 4000 places ! Pour comprendre la valeur de ce nombre, nous dirons qu'en 1949, les CFF avaient transporté au total, pour la revue, 2800 personnes, en 1950, un contingent de 4700, et quinze jours **avant** le spectacle de 1951, quatre mille places étaient déjà bloquées ! Aux CFF s'ajoutent les services de cars, les autos privées. En bref, **On y va !** paraît bien être le titre approprié à cette revue de 1951 !

(nf.)

St-Gingolph et son Carnaval

Grand défilé de chars, dimanche 4 février, à 15 heures, avec participation de la **Musique de 1830 du Val d'Illiez.**

Bateau spécial : départ d'Ouchy 12 h. 30 ; touche tous les débarcadères, arrivée St-Gingolph : 14 h. 45. Départ de St-Gingolph : 18 heures.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus *dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

AMBIANCE

Pavillon des Sports - Sion

QUALITE

A CARNAVAL :
Du 1er au 6 février : **Orchestre Pellini Giovanni**

Soirées dansantes prolongées

les **Jeudi gras, Samedi 3, Dimanche 4 et Mardi gras**

Tél. 2.20.07 M. GAIST.

Dimanche 4 février **Mardi 6 février**

CARNAVAL DE MONTHEY

Grand cortège humoristique — Bataille de confetti — Départ du cortège à 14 h. 30
BALS MASQUES dans tous les établissements — Cartes circulantes à Fr. 5.50 donnant droit à l'entrée à l'Hôtel du Cerf, l'Hôtel de la Gare, Restaurant Central, Restaurant du Midi, Restaurant Bel-Air

Mardi, dès 20 h. 30 : **GRAND BAL OFFICIEL MASQUE** A L'HOTEL DE LA GARE
Concours de travestis richement doté — Trains spéciaux

Le Carnaval a commencé sur la Riviera française
Entrée du Prince Carnaval à Nice

Zoug
MORT DE LA DOYENNE SUISSE

Dans la nuit de mardi à mercredi s'est éteinte, à Zoug, à l'âge de 104 ans et sept mois, la plus vieille habitante de la Suisse, Mme veuve Orsola Salvagni,Darani. Originaire de Chironico, dans le Tessin, elle était devenue italienne par mariage puis avait été réintégrée dans sa première nationalité. Jusqu'à ces derniers jours, l'aïeule avait joui d'une bonne santé.

Zurzach (Argovie)
BRULE PAR DU CAFE BOUILLANT

Un garçonnet de Bœttstein, le petit Ferdinand Ringgeli, fit tomber de la table de la cuisine une cafetière toute pleine. Le liquide brûlant blessa si sérieusement le petit qu'il succomba dans la soirée.

Les dégâts des avalanches en pays glaronnais

Maintenant que le gros danger est passé, on peut évaluer approximativement l'étendue des dégâts causés par les avalanches dans le canton de Glaris. C'est ainsi que dans le Klœntal une énorme avalanche a recouvert la région Schlattalpli. Dans l'Untern Stafel, le grand chalet construit solidement et les étables modernes ont résisté à la poussée du vent et aux masses de neige. Sur l'Obern-Stafel, les vieilles étables ont été emportées.

De Mitlœdi et de Schwaendi parviennent des informations disant que des avalanches poudreuses sont descendues du Glaernisch et ont causé de gros dommages aux forêts. Au Stafel-Ratzmatt, une étable contenant 80 pièces de bétail a été abîmée par une avalanche poudreuse.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE BELLECHASSE

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a nommé M. Max Rentsch, ingénieur agronome et adjoint aux établissements de Witzwil, comme nouveau directeur du pénitencier de Bellechasse.

LAUSANNE
Le cercueil du maréchal Mannerheim a été plombé

Le cercueil du maréchal Mannerheim a été plombé mardi à 15 heures 30, en présence du colonel Lindemann, de MM. Schreck, attaché de la Légation de Finlande à Berne, Agénor Kraft, consul de Finlande à Lausanne, et Jean-Louis Perret, ancien professeur à l'Université d'Helsinki.

Toute la journée de mardi, la foule avait défilé devant la dépouille mortelle du maréchal.

Les obsèques de Ferdinand Porchet

Les obsèques de l'ancien conseiller d'Etat Ferdinand Porchet ont été célébrées mardi après-midi en présence de très nombreuses personnalités, dont M. Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral. Des allocutions ont été prononcées par MM. Arthur Maret, président du gouvernement vaudois, Arnold Gachez, président de la Chambre vaudoise d'agriculture, André Borel, vice-directeur de l'Union suisse des paysans à Brougg, Henri Faes, ancien directeur de la Station fédérale d'essais agricoles et arboricoles, et Marcel Pilet-Golaz, ancien conseiller fédéral.

Le coin du paysan

Cours de fromagerie

Le premier cours de fromagerie, organisé à Chamoson, prendra fin le 3 février. Un deuxième cours y sera donné du 8 février au 6 mars. Quelques places étant encore disponibles, les personnes désireuses de suivre ce cours sont priées de s'annoncer jusqu'au 5 février au plus tard à la Station cantonale d'industrie laitière, à Châteauneuf.

Nouvelles locales

La B. C. V. au secours des victimes des avalanches

La **Banque Cantonale du Valais** a décidé un don de 5000 francs en faveur des victimes des avalanches, qui sera versé à la Collecte de la Croix-Rouge.

Le Carnaval à Ardon

Le public d'Ardon et environs, désireux de s'offrir la bien légitime détente de Carnaval peut être rassuré. Point ne sera besoin de songer à des déplacements coûteux. Tout est prévu pour la circonstance : bal masqué, concours de travestis, orchestre de premier ordre, etc., et même une prolongation d'heure de fermeture.

Prière de se renseigner aux annonces de ce jour et suivantes.

EXAMENS D'ADMISSION AUX ECOLES NORMALES

Les examens écrits en vue de l'admission aux Ecoles Normales auront lieu le mercredi 7 mars 1951 à Martigny, au nouveau collège, à 8 h. 30 pour les aspirantes et les aspirants des districts de Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey.

A Sion, à l'école normale des institutrices pour les aspirantes et les aspirants des districts de Sierre, Sion, Hérens et Conthey.

A la même occasion se feront les examens pour les jeunes filles se destinant à l'enseignement de l'ouvrage manuel dans les écoles mixtes. Une section spéciale est créée à l'Ecole normale pour la formation de ces maîtresses. La durée du cours est de quatre trimestres. A la fin du cours et après un examen satisfaisant, les intéressés reçoivent un diplôme de maîtresse de travaux manuels.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat du Département de l'Instruction publique jusqu'au jeudi 1er mars 1951.

Département de l'Instruction publique.

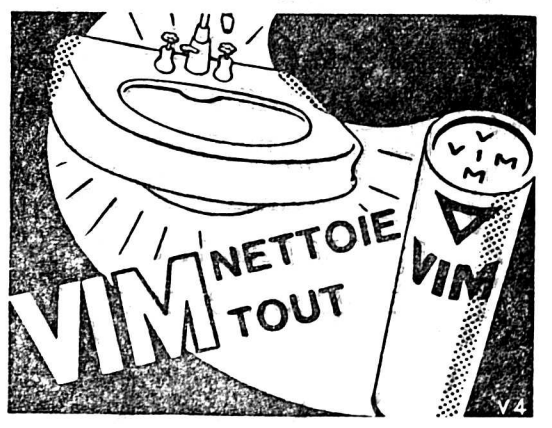

VEL lave la vaisselle en moitié moins de temps

pas besoin d'essuyer

Versez simplement un peu de VEL dans le baquet, ajoutez de l'eau, et voilà une magnifique mousse. Grâce à son pouvoir détergent quasi miraculeux, VEL dissout de lui-même graisse et impuretés, même dans l'eau dure et froide. Assiettes, verres, porcelaine, argenterie, tout devient propre en un instant et étincelle, sans taches d'eau, sans dépôts calcaires. Rincez simplement, pas besoin d'essuyer, et ne gaspillez pas VEL.

Utilisez VEL très économiquement!

Lingerie fine: 2 cuillerées à thé
Vaisselle: 1 cuillerée à thé

Pour nettoyer carreaux de faïence, portes, fenêtres, etc au VEL, utilisez de préférence une éponge SPUNGO ou une éponge naturelle.

Ne pas faire bouillir le VEL, ne pas l'additionner de savon

Les bas, surtout en nylon deviennent plus beau et durent plus longtemps. VEL ne laisse pas de dépôts savonneux ou calcaires blanchâtres mais nettoie seulement et à fond, en conservant la fraîcheur des couleurs. Pas nécessaire de frotter ou de tordre les tissus, pressez-les doucement, rincez et toutes les impuretés auront disparu. VEL ménage les tissus les plus délicats, car il emporte de lui-même toutes les impuretés et prévient les dépôts calcaires si nuisibles pour les fibres textiles!

Colgate Palmolive S. A. / Zurich **Fr. 1.-, 2.50 et 5.- ICHA compris, en vente partout**

LOTERIE ROMANDE

plus que 2 jours!

TIRAGE A VILLARS s/ OLLON

TAXIS

GARAGE ABBET - GOEGEL
Tél. 3.63.67 **ST-MAURICE** Tél. 3.63.67
Atelier de réparations

On engagerait tout de suite

ouvrières sur ébauches

S'adresser à **Fabrique Aurore, Villeret** (Jura-Bernois).

Installation complète d'appartement par

VIDMANN FRERES - Sion

est une garantie de bon goût

Magasins de ventes seulement au sommet du Grand-Pont

Maçons

sont demandés de suite. Travail assuré. Ecrire à **l'Active S. A., Entreprise de construction, Malley s. Lausanne. Tél. (021) 24.83.13.**

Salle du Midi - ARDON

Dimanche 4 février, Mardi gras 6 février
dès 19 heures 30

Bals masqués

avec **concours de travestis**

ORCHESTRE «**FRED MARLAY**»

UNIFORMES

La Fanfare du Cercle d'Oron offre **A VENDRE** 35 uniformes complets, soit : tuniques, pantalons, casquettes et sacoches. Le tout en parfait état. Pour tous renseignements et offres s'adresser à **M. J. Cavin, président, Châtillens ,Tél. (021) 9.41.47.**

On cherche un

mécanicien sur autos

sachant travailler seul. Place à l'année. **Tél. (028) 7.21.23.**

On cherche

PERSONNE

de confiance, sachant cuisiner. S'adresser au Nouvelliste sous T 7954.

Je cherche deux bonnes

effeuilleuses

Faire offres avec prix. S'adr. **Aug. Burnat, Rivaz.**

A vendre 15 m3 de

fumier

bovin. — Chez **Paccolat Jean. Collonges.**

A LOUER, en Plattaz,

chalet de 7 pièces

libre de suite.
S'adresser : **W. Stutz, coiffeur, Sion.**

On demande

MAÇONS

places stables pour ouvriers qualifiés. — Entreprise **J. Baltani & Fils, Borex s. Nyon.** Tél. 9.70.28.

NENDAZ

Dimanche 4 février 1951

1er Slalom géant des Mayens

avec **reportage instantané de toute la course**

(Voir programme détaillé dans ce journal)

PAR CORRESPONDANCE, nous vous garantissons l'étude des langues et des branches commerciales avec **diplôme final** en 6-12 mois. Demandez prospectus. **Ecole Tamé, Lucerne.** 30 ans d'expérience.

FEUILLETON DU «NOUVELLISTE» 90

Trygve Gulbranssen

Le souffle de la montagne

Traduit du Norvégien par Y. BERCHER-MANGIN et A. MOSER

Roman

Adelheid avait marché la tête baissée, elle n'avait rien vu, ni le chemin, ni les pierres, ni l'herbe, ni les plantes qui formaient une haie au bord du sentier. Elle leva alors son visage, regardant au loin... vers les étoiles qui se levaient au ciel bleu, pendant que le soir descendait sur la terre.

La voix du vieux Dag se fit de nouveau entendre : « C'est cela qui m'oppressait ces derniers temps ; que... qu'elle est délabrée cette toiture sous laquelle je vivais, cette conviction dont je te parlais. La joie sûre que je ressentais jadis n'existe plus. Ce que m'a dit le pasteur sur les « indulgences » en est cause. Alors, déjà en rentrant chez moi j'y ai réfléchi profondément ; mais ce souci revint, toujours plus fort. J'avais essayé une fois de me former une idée sur la vie... sur nos devoirs durant le temps que nous cheminons vers la mort. Et j'ai vécu le plus fidèlement que j'ai pu d'après cette idée... et j'ai agi d'après ma conviction avec les hommes qui m'entouraient et qui comme moi vont vers la mort ; j'ai essayé de toutes mes forces de les libérer de leurs soucis quotidiens, afin qu'ils trouvent le temps de réfléchir... au cours de leur voyage en ce chemin. Maintenant je vois que tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, provenait du désir de me sauver moi-même... par delà la mort. Tout cela, je l'ai fait pour me réconcilier avec Dieu. Et si je me rends moi-même justice à ce sujet en montrant mon erreur, je le fais alors aussi pour me justifier. Tout se fait en moi par calcul, parce que je veux recevoir en récompense quelque chose d'une valeur plus haute. De la monnaie d'« indulgence », des pensées d'« indulgence », des œuvres d'« indulgence », « indulgences » partout où j'ai péché ; et vois-tu, avec des « indulgences » et des choses semblables l'on ne peut pas s'approcher de Dieu ni paraître devant Lui. Pas une pensée, par un acte sans l'intention tacite d'agir pour mon propre bien. Je suis enraciné dans la terre, et l'on ne peut me déraciner... »

Adelheid avait eu l'habitude d'aller régulièrement à l'église, elle y avait entendu beaucoup de prédications et elle avait beaucoup lu les livres de l'évêque ; malgré cela, ces paroles, dites avec un ton d'une tristesse mortelle, si désespéré, si désolé, sortant de la bouche de l'homme le plus fort qu'elle eû connu... c'était pour elle comme la mort. Des paroles auxquelles elle pensait perdaient leur éclat, des versets appris autrefois se desséchaient, rien ne pouvait la consoler. Le vieux Dag lui-même avait envisagé les choses sur toutes leurs faces, avant d'en venir à cette conclusion. Elle le connaissait bien par tous leurs entretiens sur diverses questions.

Ils dépassèrent une étable d'estivage. Les vaches couchées dans l'écurie sombre et chaude jouissaient de la soirée de l'été finissant. Tout bruissait et murmurait doucement autour d'eux — la voix du soir automnal dans les pins, et un faible craquement venu de la porte de l'étable. Adelheid et le vieux Dag franchirent l'échalier passant par-dessus la haie, et montèrent le sentier à travers les ténèbres de la forêt. Dans l'obscurité une grenouille sauta hors du fossé, un hérisson courut sur les pierres et disparut — à part cela, tout était tranquille dans l'imperceptible frémissement de la forêt.

La neige avait déjà saupoudré tous les sommets, cependant le soleil par places l'avait fait fondre de nouveau dans la journée. Les cimes des hautes montagnes apparaissaient très loin dans une blancheur rayonnante et plus en avant, au-dessus des hauts plateaux couverts de pins et des crêtes boisées, se dressait la Montagne de la Mort, dont le crâne était recouvert de neige et dont plus bas des taches de neige faisaient ressortir les excavations de sorte qu'on pouvait voir pourquoi elle portait ce nom.

Ce soir-là le soleil d'automne claira de reflets dorés le paysage à l'occident, puis il devint rouge et mit une lueur sanglante sur le visage de la Montagne de la Mort, pendant que celle-ci s'enfonçait dans les ténèbres.

Quand le soleil eut disparu, la tempête vint en hurlant de la haute montagne, et sifflant à travers les hautes bruyères, parut se recueillir derrière la montagne pour s'élancer de nouveau, balayant à grands coups les vallées. La tempête grondait et faisait rage derrière la Montagne de la Mort, se ruant sur elle pour déferler ensuite en larges vagues glacées par l'arrière-automne, sur les forêts du Sud.

Adelheid et le vieux Dag s'arrêtèrent avant la grande descente, à la croisée des chemins d'où l'on avait une vue étendue sur le gaard et le domaine.

(A suivre)

Nouvelles suisses

Dans l'intérêt de notre approvisionnement

Surveillance des importations et des exportations

—o—

Le 11 décembre 1950, le Conseil fédéral avait décidé, eu égard à l'approvisionnement du pays, de soumettre à nouveau à une autorisation obligatoire d'importation et d'exportaton une série de marchandises — principalement de matières premières — qu'il n'est plus possible d'obtenir à l'étranger dans des quantités illimitées. Des autorisations d'importation pour ces marchandises ne sont accordées que si l'importateur prend préalablement l'engagement, vis-à-vis du Service des importations et des exportations, d'importer sans délai la marchandise en Suisse et de ne pas la réexporter. Le Service délivre, sur la base de cet engagement, un certificat dont l'importateur peut se servir pour obtenir des autorités étrangères intéressées la licence d'exportation. Le certificat suisse d'importation donne à ces autorités la garantie que la marchandise parviendra effectivement au lieu de destination prévu et ne sera pas réexportée vers un autre pays.

Il est apparu nécessaire, dans l'intérêt de notre approvisionnement, de rendre ce système de surveillance applicable à toutes les marchandises expédiées à destination de la Suisse en tant que l'importateur présente une demande relative. C'est pourquoi le Conseil fédéral a, dans sa séance de mardi, pris un arrêté No 2 concernant la surveillance des importations. Cet arrêté autorise le Département fédéral de l'économie publique à délivrer les certificats d'importation décrits ci-dessus également pour les marchandises qui ne sont pas obligatoirement sujettes, pour des raisons de surveillance, à l'autorisation d'importation. Pour ces marchandises aussi, le certificat ne sera délivré que si l'importateur se soumet à l'obligation d'importer effectivement et de ne pas réexporter. Le respect de cet engagement sera contrôlé par le service des importations et des exportations, en liaison avec l'admnistration fédérale des douanes.

Ainsi, tout envoi à destination de la Suisse pourra désormais être soumis au contrôle des autorités, si les pays d'où proviennent les marchandises en font une condition de leur licence d'exportation. La nouvelle procédure servira donc à permettre l'approvisionnement de la Suisse en produits pour lesquels des autorisations d'exportation sont accordées à l'étranger uniquement s'il est garanti que ces marchandises seront réellement importées et utilisées en Suisse.

—o—

AU PROCES DES FORTIFICATIONS

Chef de chantier incapable

—o—

Le procès des fortins a repris mardi après-midi, pour s'occuper d'un ouvrage important, qui a coûté 390,000 francs et d'un fortin d'un prix de revient de 39,000 francs. L'entreprise Wenger, de Blumenstein, n'est pas accusée, car les ouvrages, en tenant compte des circonstances, ont été bien construits. La résistance à la pression varie de 600 **à 700 kilos.**

Le principal coupable est ici l'ancien chef local des travaux, André Frautschi, dessinateur à Genève. Les négociations dans cette affaire ont été menées par le capitaine Schmid. Les travaux ont été exécutés au moyen de matériaux amenés sur place.

Le colonel von Gunthen déclare que l'excédent de frais a été couvert par des dépassements de crédits. Le premier-lieutenant Daucher avait pour mission de donner des instructions au chef de chantier local, mais non pas à l'entrepreneur. Il appartenait au chef de chantier de renseigner l'entrepreneur.

Le colonel Fein déclare que les pierres employées étaient de mauvaise qualité. Dès les débuts des travaux d'extraction, tout s'écroule. Frautschi a refusé de se rendre sur le chantier, car il a reconnu lui-même qu'il n'y comprenait rien.

Le colonel Guggisberg n'a assisté qu'à une partie du bétonnage d'un des ouvrages. L'ouvrage a été achevé sous la surveillance du Bureau des constructions de fortifications.

La perméabilité, qui fait l'objet de contestations, est normale et aurait pu être corrigées au moyen « d'une grosse barre d'argent ». Le colonel Guggisberg affirme que l'enquête a été sérieuse. Le chef de chantier a été congédié pour incapacité. Le colonel ne peut comprendre pour quelle raison ce chef de chantier serait rendu aujourd'hui responsable pour l'échec des travaux. La bonne volonté de Frautschi est incontestable, mais ses connaissances ont fait défaut. De nombreux chefs d'accusation portés contre le colonel Guggisberg sont abandonnés, en raison de la séparation des pouvoirs entre le service du Génie et le Bureau des constructions de fortifications. Il a fallu remplacer Frautschi par le lieutenant Pedrini, qui dirigeait en même temps la construction du groupe de travaux Abplanach. Pedrini n'est pas accusé en qualité de chef de chantier. Plus tard, la direction des travaux fut reprise par Leuenberg (connu pour sa participation au groupe Bezzola) et dont les capacités n'ont pas été mises en doute jusqu'à ce jour.

—o—

A Radio-Sottens

—o—

UN CONCOURS INTERESSANT

Radio-Genève qui, depuis plusieurs années, diffuse chaque mois une pièce classique, vient d'ouvrir, en marge de ces émissions, un concours destiné aux élèves des écoles secondaires.

Il s'agit d'un concours de composition française, auquel tous les élèves de Suisse romande, qui se

(Suite en 4e colonne)

Si vous voulez ne plus tousser...

Pour combattre cette toux saccadée, qui racle votre poitrine et vous empêche de dormir, il y a un moyen simple : prenez du Sirop des Vosges Cazé. Ce puissant remède décongestionne les muqueuses, décolle les crachats, expulse des bronches les mucosités qui les engorgent. C'est un bon sirop, connu et employé depuis trente ans dans les familles, pour soulager les rhumes négligés, bronchite, catarrhe, asthme, emphysème. Essayez-le aujourd'hui même. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Le Nouvelliste sportif

Crans

CURLING

RENCONTRE FRANCO-SUISSE

Au cours de la semaine dernière, le Curling-Club de Crans-sur-Sierre (équipe : Walter Loretan, skip, Arthur Anthamatten, Georges Woit et Georges Meyer), rencontrait à Mégère le Curling-Club de cette station, formé de MM. Marc Maisonny, skip, Georges Lallement, Col. de Loriol, Georges France et Mme de Malglaive. La première manche fut remportée par l'équipe de Mégève, qui battit Crans par 8 à 2 ; la deuxième manche, ce fut Crans qui l'emporta par 11 à 5, ainsi que la troisième par 16 à 2.

Le match revanche aura lieu à Crans cette semaine. Les parties seront très intéressantes, Mégève étant l'une des équipes favorites du championnat de France de curling.

Félicitons l'équipe de Crans pour ses performances qui font figurer ainsi un succès de plus à son glorieux palmarès.

HOCKEY-SUR-GLACE

MONTANA I-C. P. ZURICH I : 2-13

Dimanche dernier, le Hockey-Club Montana a eu le plaisir de recevoir, en match de propagande, sur son stade d'Y-Coor, la première équipe du C. P. de Zurich, avec ses nombreux internationaux.

Renforcé par les deux joueurs Lack et Bazzi, du H. C. Berne (le centre-avant Pfister indisposé n'ayant pu se déplacer), le Montana H. C. s'est incliné par le score de 13 buts à 2, sans que les Zurichois aient donné toute la mesure de leurs moyens. Le public (environ 1800 personnes), a pu cependant admirer toute la gamme des démarrages, feintes, passes, dont sont capables les Slama, Bieler, Guggenbuhl et autres virtuoses du hockey sur glace, ainsi que le calme imperturbable d'un Bänninger, gardien de notre équipe suisse. Mais ce qui a le plus frappé les spectateurs, c'est le magnifique jeu d'ensemble de toute l'équipe, favorisée par l'art du démarquage et la précision des passes. Ces patineurs hors ligne ne tentent que rarement l'effort individuel, l'échappée : les buts ont d'ailleurs tous été amenés par une action collective. C'est là que réside toute la force de cette équipe et c'est ce que nos petits clubs ont encore le plus à apprendre : avant d'être un jeu de patineurs, le hockey est un jeu d'équipe.

Grâce à un temps favorable, à une bonne glace, cette rencontre, qui s'est déroulées dans une ambiance de fête, a certainement été une excellente propagande pour le hockey en Valais. Souhaitons que le H. C. Montana puisse, au moins une fois par saison, renouveler cette expérience et présenter périodiquement à son public une de nos différentes équipes de LNA.

Ski

AVANT LES CHAMPIONNATS D'ARMEE

C'est en mars que se dérouleront les championnats militaires de l'Armée. Or, précédant de peu cette compétition, nombre de patrouilles des unités romandes prendront part au concours de patrouilles qu'organise les 3 et 4 février, l'Association suisse des sous-officiers qui a confié à la section de Montreux le soin de mettre sur pied ce concours du groupement cantonal vaudois. C'est à Orgevaux sur Montreux qu'aura lieu ce concours qui précédera une épreuve de triathlon, c'est dire que tous les grands « cracks » du sport en « gris-vert » seront au départ pour parfaire leur entraînement avant les championnats d'armée.

Les parcours choisis pour les championnats suisses à Adelboden

Bien qu'Adelboden ait une expérience de cinquante ans dans l'organisation de courses de ski, les chefs techniques responsables ont voué un soin particulier au choix de différents parcours, qui ont tous été exactement mesurés. On a surtout cherché à éviter des traverses, souvent dangereuses en cas de grosses chutes de neige, mais il est évident que certaines parties du parcours seront les mêmes aussi bien pour le fond de 18 km. que pour le grand fond ou le relai. Les parties les plus intéressantes des épreuves de fond se trouvent dans la vallée de Bonder, dans les forêts et en suivant le cours du fleuve Allenbach. Les parcours ont été étudiés de façon à ce que les quelques descentes qu'ils comportent puissent être accomplies facilement avec des skis de fond.

La course de fond de 18 km. qui a lieu le 4 février, immédiatement après la cérémonie d'inauguration, comportera deux boucles avec départ et arrivée au beau milieu de la station. La première boucle mène dans la vallée de Bonder et comporte une montée assez dure jusqu'à la chute d'eau d'Engstligen. Le chemin de retour permettra aux concurrents de souffler. La deuxième boucle se dirige vers le pont de Rehart, prend le chemin du Hahnenmoos pour revenir au village. Des coureurs indigènes estiment que les meilleurs temps seront autour de 75 minutes.

La course de grand fond de 50 km. qui a lieu le jeudi 8 février comporte trois fois le parcours de 10 km. et deux fois celui de 8 km. des courses de relais, avec départ et arrivée au Boden, avec, en plus, une petite boucle de 2 km. jusqu'au fond de la vallée de Bonder. Tous les concurrents passeront l'endroit prévu pour les arrivées après le 10e et le 30e kilomètre, ce qui permettra aux spectateurs de bien suivre les péripéties de la course.

La course de relais du 10 février est divisée en deux épreuves, le relais pour le titre, sur 4 × 8 km. avec 170 mètres de dénivellation. Les parcours sont presque identiques à ceux empruntés en 1946 lors des championnats nationaux de relais. Le parcours de 10 km. mène jusqu'à la chute d'eau d'Engstligen, tandis que celui de 8 km. tourne un peu plus bas. D'après les spécialiste, le meilleur temps devrait être de 31 minutes pour les 8 km. et de 39 minutes pour le 10 km.

La course de descente des dames du 9 février aura lieu sur la piste bien connue du Höchst, qui suit la ligne du téléski du Kuonisbergli. Il s'agit d'un parcours fort intéressant et très vite.

La course de descente des hommes du vendredi 9 février se déroulera sur un nouveau parcours : départ au Tierberg à 2260 mètres d'altitude, un premier schuss d'environ un kilomètre jusqu'au Schwandfeldgrat (point de départ des juniors), puis un terrain ouvert, ensuite des passages coupés en forêt, un nouveau schuss avec de nombreuses bosses, puis l'arrivée vers la pension Schermtanne. Longue de 3 km. 800, cette piste a une dénivellation de 820 mètres.

La piste des juniors sera longue de 2 km. 700 et aura 560 mètres de dénivellation. Les points de départ peuvent être facilement atteints grâce au nouveau télésiège de Schwandfeldspitz (puis 50 minutes de marche pour les seniors). Depuis le mois de décembre, cette piste a été préparée et entretenue soigneusement.

Le slalom géant du mardi 6 février aura lieu sur les pentes du Kuonisbergli avec une dénivellation de 440 mètres et fort probablement une vingtaine de portes de contrôle.

Le slalom du mercredi 7 février sera disputé sur deux pistes différentes, celle du Wildstrubel pour les dames et les messieurs-juniors, avec 220 mètres de dénivellation, et celle du Niesen (pour les seniors et l'élite), avec 240 mètres de dénivellation et un plus grand nombre de portes. Les temps seront stoppés au moyen de la nouvelle « Chronocaméra Longines », qui sera utilisée pour toutes les épreuves d'Adelboden et qui a acquis une renommée mondiale en peu de temps.

Le slalom pour le championnat inter-clubs offrira sans doute un coup d'œil admirable, puisqu'il aura lieu sur quatre pistes parallèles, qui sont « tapées » chaque jour par les écoliers d'Adelboden. Chaque piste aura environ vingt portes et les difficultés seront les mêmes. Les quatre membres d'une même équipe prennent le départ ensemble, puis ils se sépareront pour emprunter, chacun, la piste qui lui a été attribuée. Les 4 lignes d'arrivées sont à la même hauteur, sur une distance de cent mètres environ. Chaque piste aura des fanions de couleur différente. Ce sera un spectacle de choix pour les amis de la belle technique et de l'élégance.

La course de descente pour le championnat inter-clubs aura lieu sur le parcours de la course de descente féminine, mais comportera de six à dix portes de contrôle : longueur environ 2 km. 200, 450 mètres de dénivellation. Ici aussi, les 4 membres d'une même équipe partent ensemble, ce qui rendra la course très spectaculaire.

Le tremplin du Lohner où se dérouleront le saut combiné et le grand concours de saut spécial (5 et 11 février), se trouve en parfait état. 5 nouvelles tribunes dont une pour la presse, ont été érigées des deux côtés de la piste d'atterrissage. Il y aura également des places assises et des emplacements pour parquer les traîneaux. Le point critique du tremplin est à 57 mètres, mais en 1949 Fritz Tschannen battait le record précédemment établi par Birger Ruud et Willy Klopfenstein, en réussissant un bond de 61 m. dans un style parfait. Les fortes chutes de neige des 18 et 19 janvier ont rendu nécessaires des travaux supplémentaires de déblaiement, mais actuellement tout est prêt au tremplin, où on pourra assister, le 11 février, à plusieurs centaines de sauts, les concurrents étant au nombre de 96.

SLALOM GEANT DES MAYENS DE NENDAZ

Comme annoncé, le 1er slalom géant des mayens aura lieu à Basse-Nendaz dimanche 4 février prochain. Afin que le public puisse assister au déroulement de toute la course, un haut-parleur fonctionnera à l'arrivée en liaison avec un appareil de transmission Fox installé le long du parcours.

Le programme du concours est le suivant :

Inscription jusqu'au 3 février à midi, tél. 4.51.46 ou 4.51.20.

Samedi à 20 h., tirage des dossards sous le contrôle d'un agent de la police cantonale au Café Lathion, à Basse-Nendaz.

Dimanche 4 février

7 h. 30 Messe à Basse-Nendaz.
9 h. Orientation.
9 h. 30 Reconnaissance de la piste sous conduite.
12 h. 1er départ.
16 h. Distribution des prix sur la place centrale.

Avec un tel programme, belle journée en perspective à Nendaz pour les coureurs et leurs admirateurs.

Le Comité.

Féconde collaboration italo-suisse

Un produit de l'industrie italienne universellement apprécié

Le Vermouth Ballor

L'industrie typique, très italienne, du vermouth, qui a répandu cet exquis breuvage dans le monde entier, eut en Giuseppe Ballor, un de ses principaux pionniers.

Et, fait réjouissant, qui nous est particulièrement sympathique, un Suisse authentique du canton de Zurich, M. Freund, lia son destin à celui de M. G. Ballor et prit une part prépondérante au développement de la fabrique naissante.

Cela se passait en 1856 ! Nonante-trois ans d'existence ont consacré la valeur de ce vermouth de réputation mondiale. Les usines d'aujourd'hui s'étendent sur une superficie de 50,000 m2 et sont dotées d'installations ultra-modernes. Les caves à elles seules peuvent emmagasiner plus de 5 millions de litres.

Comment expliquer une telle réussite et pourquoi le vermouth Ballor connaît-il la faveur du grand public ? Simplement parce que le vermouth blanc ou rouge de Ballor a une saveur à nulle autre pareille. Les secrets de sa fabrication sont jalousement gardés, mais chacun sait que fleurs et fruits de première qualité entrent dans la composition de ce nectar digne des dieux !

Ainsi la collaboration féconde d'un brave Suisse et d'un enfant de Lombardie a porté ses fruits !

Ballor S. A. est une des plus belles industries italiennes d'aujourd'hui et ses produits d'origine qui vous sont offerts sur le marché suisse remportent un succès sans précédent.

Goûter Ballor une seule fois et vous comprendrez mieux encore que ne peut le faire saisir ce court exposé, pourquoi M. Ballor et son ami suisse Freund ont vu leur renommée grandir au delà de tout ce qu'ils espéraient ! Oui, sincèrement, goûtez Ballor...

trouvent dans les deux ou trois dernières classes préparant à la Maturité, peuvent participer.

Huit thèmes de dissertation seront proposés, se rapportent aux quatre classiques : « **Le jeu de l'amour et du hasard** », « **Le Bourgeois Gentilhomme** », « **Le Barbier de Séville** », « **Ruy Blas** ».

Les prix seront attribués par un jury où sont représentés, par délégation officielle des Départements de l'Instruction publique, nos cinq cantons romands.

La première des quatre émissions faisant l'objet de ce grand concours des classiques a déjà été diffusée. Les trois autres ont été fixées aux dates suivante :

Dimanche 18 février, 20 h. : « **Le Bourgeois Gentilhomme** ».

Dimanche 18 mars, 20 h. : « **Le Barbier de Séville** ».

Dimanche 15 avril, 20 h. : « **Ruy-Blas** ».

ARTISTES CELEBRES

Au cours de la soirée du 5 février, on pourra entendre à Radio-Genève deux artistes exceptionnels :

A 19 h. 55 : **Renato Capecchi**, le jeune et brillant Don Juan du festival d'Aix-en-Provence et de la Scala de Milan. (Airs d'opéra de Rossini et Verdi).

A 22 heures : Le fameux soprano **Elisabeth Schumann**. (Quelques mélodies de Schubert, Schumann et Wolf).

La cantatrice grecque **Irma Colassi**, qui vient de triompher à Genève dans le rôle de Didon, et le chef d'orchestre **Pierre Capdevielle**, interpréteront, le 9 février, au cours du cycle Ravel, dont ce sera la 20e émission, les trois chansons de S. Mallarmé.

La violoniste **Ida Haendel**, qui a été révélée aux mélomanes genevois au cours d'un concert d'abonnement il y a bien des années, reviendra à Genève au mois d'avril et se fera entendre au micro de Radio-Genève.

—o—

L'affiche du Salon

—o—

Le choix du Comité d'Organisation du 21e Salon international de l'Automobile, de la Moto et du Cycle s'est porté sur un artiste suisse, M. Sam Junod, spécialiste dans ce genre de création.

Depuis longtemps cet affichiste cherchait à obtenir un effet de relief, c'est-à-dire un éclairage par l'arrière. Il a atteint son objectif en imiginant les phares d'une automobile pris en plein brouillard, braqués sur l'annonce fatidique du Salon de Genève.

Traitée en deux couleurs avec dégradé, la présentation est saisissante.

On aura rarement vu une affiche qui s'impose avec autant de netteté par son originalité et par sa puissance.

Par ailleurs, un suggestif dépliant aux couleurs vives et au dessin attrayant, contenant tous les renseignements pratiques concernant le Salon qui se tiendra à Genève du 8 au 18 mars prochain, est à la disposition des intéressés au Secrétariat, 1, Place du Lac, à Genève.

Bibliographie

ENQUETE A SCOTLAND YARD...

Ah ! Conan Doyle et Peter Cheynef, Sherlock Holmes et son « cher Watson », quels personnages et quelle ambiance ! Mais voilà, c'est du roman. Et Scotland Yord est-elle vraiment une police à ce point parfaite qu'elle doive forcément jouer un rôle dans les meilleurs romans policiers ? Peut-être. Mais elle travaille avec une modestie qui ne saurait satisfaire des auteurs à l'imagination débordante. Cette discrétion est légèrement égratignée dans un article qui montre l'organisation de Scotland Yard, et que publie cette semaine POUR TOUS. Dans le même numéro, un reportage illustré sensationnel sur le carnaval en Bolivie, de nombreuses photos prises dans les villages sinistrés par les avalanches, les derniers instantanés sportifs et — comme d'habitude — des tas de choses intéressantes, divertissantes ou instructives.

Rédacteur responsable : André Luisier

Une voie ouverte à une économie certaine et profitable

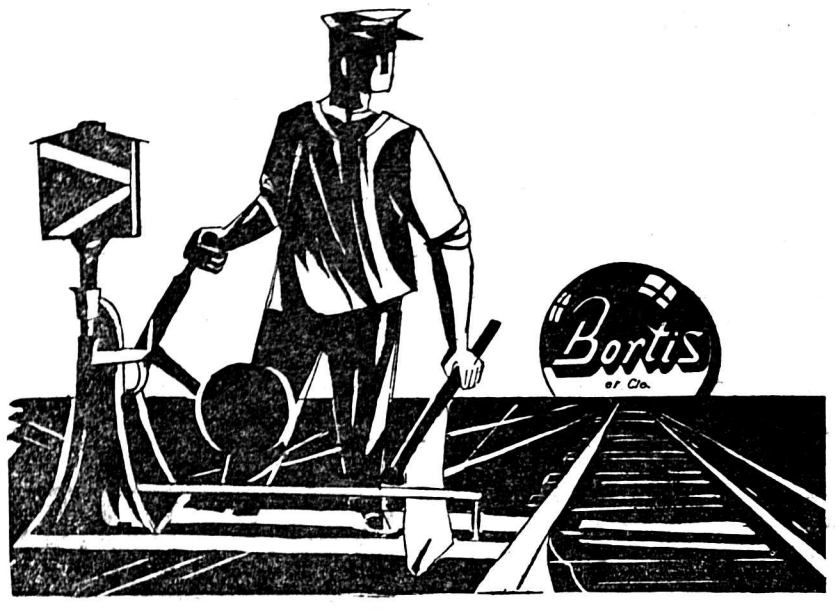

VENTE AUTORISEE DU 28.1 au 28.2.51

COMPLETS garçons de 4 à 10 ans, 2 pièces, pantalons courts, de Fr. **45.-** à **65.-**
» » de 10 à 14 ans, 2 et 3 pièces, de Fr. **70.-** à **90.-**
COMPLETS sports de Fr. **70.-** à **120.-** **COMPLETS ville** de Fr. **90.-** à **160.-**

CONFECTION DAMES

BLOUSES à partir de Fr. **10.—**
JUPES à partir de Fr. **12.70**
ROBES à partir de Fr. **25.—**
MANTEAUX à partir de Fr. **55.—**
MANTEAUX gurit à partir de Fr. **22.—**
FOURREAUX à partir de Fr. **8.—**

Gants peau, petite point., dès Fr. **5.—**
Top-coat, dessins écossais, Fr.92.—, soldé Fr. **60.—**
Pullover après-ski, Fr. 46.20, soldé Fr. **18.—**
Jaquettes jersey et laine, **30 % de rabais**
Robes de chambre, occasion unique

BORTIS confection, av. Gare, SION

R x 4

O.C. Votre ennemi invisible

Une jolie femme sort deux ou trois fois avec un monsieur qui lui est fort sympathique. Tout d'un coup, il ne se montre plus: OC! Un étudiant intelligent se sent souvent bien seul: OC! La vendeuse Z n'a pas de succès: OC! Le représentant X ... OC! Pourquoi ne pas le dire ouvertement: OC = odor corporis = odeur du corps et de transpiration — existe; c'est un fait. Et de plus, un fait bien pénible et désagréable pour vos semblables.

REXONA, le nouveau savon de toilette et de bain, est un moyen de lutte des plus efficaces contre OC! REXONA contient du Cadyl - mélange d'essences végétales rares. Et ce Cadyl bannit OC. Chaque personne saine transpire, chacun a donc besoin de REXONA, le délicieux savon pour les soins quotidiens du corps et le moyen de protection contre OC.

Pour le bien-être de votre famille, pour vous présenter avec assurance

adoptez la nouvelle savonnette

le savon de toilette et de bain, doux et agréablement parfumé, d'une efficacité remarquable pour les soins du teint.

Rexona

qui prévient OC
OC = ODOR CORPORIS (odeur de transpiration)

UN PRODUIT [illegible] BALE

Domestique

sachant si possible traire,

est demandé

Bons gages et vie de famille. — S'adresser à **Henri Frésard, Le Droit, Le Bémont** (J. b.)

Entreprise à Aigle cherche pour entrée 15 février ou date à convenir

JEUNE ET HABILE

sténo-dactylo

de langue maternelle française. Place stable.

Offre avec certificats et prétentions au Nouvelliste sous A. 7980.

A vendre, entre **Sion** et **Riddes,**

jardin fruitier

25,000 m2, rapport 1952, sous-culture en fraises.

S'adresser sous chiffre P. 2032 S. Publicitas, Sion.

Occasion

pompe à sulfater à moteur, pompe Groupe Bimoto à 2 pistons, pour adapter à un motoculteur Simar. Etat de neuf. — Faire offres sous chiffre P. 2014 S. Publicitas, Sion.

Piano à queue

Ibach, à vendre, en parfait état, par particulier. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffre P. 2040 S. à Publicitas, Sion.

A vendre une

génisse

prête ou portante pour le 8 février. — S'adresser à **Beytrison Pierre, Mase.**

Motofaucheuse

«Rapid»

à vendre, comme neuve, encore sous garantie, deux couteaux, 6 CV. Gros rabais sur le prix de catalogue; éventuellement on prendrait bétail en paiement.

Tél. (025) 4.41.30, dès 20 h.

On cherche

sommelière

expérimentée, présentant bien, dans bon café à Monthey.

Faire offres au Nouvelliste sous Z. 7979.

On demande un bon

DOMESTIQUE

de campagne

connaissant tous les travaux de vigne. Place stable à personne capable. — S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 1881 S.

Je cherche deux bonnes

effeuilleuses

Faire offres à Umbehr Emile, vigneron, à **Vers-Vey, Yvorne par Roche.**

Nous cherchons des preneurs d'

actions

dans immeuble locatif, industriel et commercial; grand rendement; placement assuré. **Case postale 155, Sion.**

On cherche pour la **Maison religieuse d'Ecône,** une

lingère

ou

aide-cuisinière

Entrée au 1er mars ou à convenir.

ATTENTION

Avez-vous besoin de meubles! Accordons crédits sans cautions, remboursement par acomptes mensuels. Indiquez ce que vous aimeriez acheter à **Marc Moreillon, Case Gare 305, Lausanne.**

POUSSINES

en ponte

et prêtes à pondre, de 16 à 18 fr. pièce. Leghorn, Rhod-Island, Bleu de Hollande. Prenons les consignes dès ce jour pour fourniture de poussins, canetons, oisons, dindonneaux de toute grandeur. Agglutination contrôlée par l'office vétérinaire fédéral.

Elevage avicole, Marius Cotture, **Fully.** Tél. 6.31.42. Parc 6.32.59.

Vacher

On demande un homme d'un certain âge, pour soigner le bétail et fabriquer, dans un petit train de montagne pendant la saison d'été. Alpes vaudoises.

S'adr. **François Cropt, Plan d'Essert s. Ollon** (Vaud).

Chevaux et mulets

Vente — Achat — Echange

DUMOULIN François, Savièse. Tél. 2.24.58.

MANDATARIA

Société fiduciaire et de revision

REVISIONS
ORGANISATIONS
ASSAINISSEMENTS
CONSEILS FISCAUX

Lausanne Gd-Pont 8 T. 23 53 09

Maison Trottet - Monthey

Téléphone **4.23.31**

Organisation de tombolas

FOURNITURES DE LOTS ET BILLETS
Conditions avantageuses

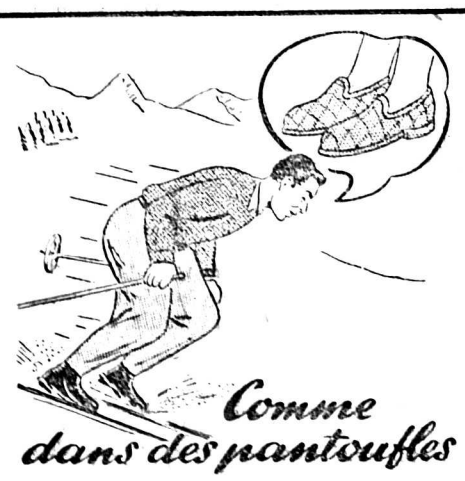

Comme dans des pantoufles

Vous vous sentirez parfaitement à l'aise dans des chaussures assouplies avec **NORVEGIA**, la bonne graisse brillante.

NORVEGIA donne au cuir une grande souplesse et l'imperméabilise complètement.

DUBARRY NORVEGIA GRAISSE BRILLANTE

Mermod & Co. Carouge - Genève

Bonne famille de paysan, à Kestenholz près Soleure, avec 10 pièces de bétail, cherche

jeune homme

sachant traire et faucher.

Office catholique de Jeunesse, Olten. Tél. (062) 5.25.40

A vendre

VACHES

fortes laitières, prêtes au veau, tuberculinée, croix fédérale, à choix sur deux.

S'adresser chez **Rossier Félicien, Salins.**

Pelle mécanique

J'engagerais un à deux bons dragueurs connaissant parfaitement le défoncement.

S'adresser à **Cottagnoud Hermann, Pelles mécaniques, Vétroz.**

Hôtel des Alpes, Cormondrèche (Ntel), cherche pour tout de suite

sommelière

Vie de famille assurée. Bon gain. Tél. (038) 8.13.17.

On demande bonne

sommelière

sachant les deux langues, et connaissant la restauration.

Offres sous chiffre P. 50-2 Yv. à Publicitas, Yverdon.

On demande deux bonnes

effeuilleuses

Gages Fr. 220.— tout compris.

Adresser offres à **Emile Viret, à Denens s. Morges** (Vd).

POUSSINES

à vendre, Rhode Islande en ponte, baguées SGV.

Heymoz Charles, Basse-Cour de section contrôlée, **Fully.** Tél. 6.32.76.

A vendre, dans le centre du Valais,

café - restaurant

avec appartement. Chiffre d'affaires environ 45,000 fr., pour le prix de 73,000 fr.

Ecrire sous chiffre P. 535 Publicitas, Sion.

Radio-Programme

Jeudi 1er février

SOTTENS. — 7 h. 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le Quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Orchestre. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 L'écran sonore. 13 h. 30 Oeuvres de Schumann. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Le sens poétique chez J.-S. Bach. 17 h. 45 Trois airs et mélodies.

18 h. Entretien. 18 h. 10 Le Trio d'anches, André Dupont. 18 h. 30 Problèmes suisses. 18 h. 40 Musique populaire suisse. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 La Chaîne du Bonheur. 20 h. Feuilleton radiophonique. 20 h. 30 La vie en rose. 21 h. 15 Les témoins invisibles. 21 h. 30 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !...

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Concert récréatif. 7 h. Informations. 10 h. 20 Emission radioscolaire. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Danses au piano. 12 h. 30 Heure. Informations. 12 h. 40 Mosaïque de musique légère. 13 h. 15 Cinq pays: cinq voix. 14 h. Recettes et conseils. 16 h. 10 L'histoire d'un fripon. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Pour les petits.

18 h. Musique populaire suédoise. 18 h. 15 La Suède. 18 h. 50 Hôte du Studio de Berne. 19 h. 15 Der Abendbrief. 19 h. 25 Communiqués. Le programme. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Musique récréative. 20 h. 40 Comédie triviale pour gens sérieux. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Radio-Orchestre.

Souscription du „Nouvelliste" en faveur des victimes des avalanches

Report	Fr. 1464.—
Anonyme, St-Maurice	5.—
Un fidèle abonné, Finhaut	25.—
Anonyme, St-Maurice	10.—
Fellay Louis, St-Maurice	5.—
Anonyme, Vernayaz	10.—
Mudry Ch., Carouge-Genève	5.—
Gross Marcel, St-Maurice	20.—
Distillerie Morand, Martigny	100.—
Maurice de Torrenté, Préfet, Sion	50.—
O. Magnin, Combustibles, Monthey	50.—
Charles Cretton, Chemin	5.—
Famille Farquet, de Louis, St-Maurice	20.—
A. P., Chermignon	3.—
Pochon Edouard, St-Maurice	10.—
B. Pr., Lens	2.—
Puippe Adrien, Sierre	10.—
Michaud Xavier, Médière, Bagnes	5.—
Hoirie A. Farquet, Epicerie, St-Maurice	20.—
Rouiller Isaac, Troistorrents	10.—
Anonyme, Troistorrents	5.—
Nicollerat Emile, Monthey	20.—
Moto-Club, Troistorrents	20.—
Seydoux Célina, Evouettes	5.—
Seppey Pierre-Ls, maître, Hérémence	5.—
Moulin Jos., cons. nat., Vollèges	20.—
Fracheboud André, boul., Vouvry	20.—
Anonyme, Monthey	20.—
Ami et Joseph Gay-Balmaz, Vernayaz	20.—
Tssières Antoine, Martigny	100.—
I. D., Martigny-Bourg	50.—
Fontannaz Paul, Vétroz	20.—
Mme G. Ivanoff, St-Maurice	10.—
Mottet Edouard, Bois-Noir, St-Maurice	10.—
Famille Uldry, Miéville, Vernayaz	10.—
Bochatay Jean, Miéville, Vernayaz	10.—
E. G. Sarrasin, Bovernier	5.—
Monnet Jn-Bapt., Noës-Chalais	10.—
Mme Antoine Conforti, Martigny	20.—
Anonyme, Fully	10.—
Emag S. A., St-Maurice	20.—
Rey Ephyse, Chermignon	5.—
TOTAL	Fr. 2244.—

Quête spéciale organisée par la paroisse de St-Maurice et environs

Pasquier	Fr. 2.—
Mme Pasche	10.—
Mme Jean Coquoz	10.—
MM. Gex, Pochon et Richard	4.—
Mme Emile Micotti	2.—
M. Pralong	2.—
F. Meytain	5.—
Anonymes	8.—
Martin R.	5.—
Ad. Bertrand	3.—
Anonyme	2.—
Gex Gaston	5.—
Marie Duboule, La Prairie	5.—
A. Bioley-Robyr	5.—
Richard Föllmi-Monneron	2.—
Sœurs de la Charité	20.—
Anonymes	4.—
Rappaz J.	5.—
Mme Henri de Werra	5.—
Mme Edouard Baud	3.—
M. Rappaz	2.—
Anonyme	2.—
Richard Léon	10.—
Mme Léonie Weber	5.—
Anonymes	10.—
Fournier, Roxy	5.—
Mme Grezzi	5.—
Aug. Amacker	10.—
L. Vuilloud	5.—
A. Coutaz	5.—
Famille Courvoisier	5.—
Henrioux	5.—
Chevalley	2.50
Gattoni	5.—
P. Béquelin	10.—
Mme Cheffre	2.—
Pitteloud	2.—
Anonymes	12.60
Dischinger	2.—
Anonyme	5.—
Jos. Morend	5.—
Jos. Rappaz	3.—
Nelly Pasquier	2.—
Anonymes	5.—
Mme Marcel Joye	5.—
Avanthey O.	7.—
Follonier Octavie	2.—
Anonyme	1.50
Dubois François	5.—
O. S. A. Personnel auxiliaire (internes)	20.—
Anonyme	100.—
Anonymes	5.—
Gillioz	5.—
Puippe	5.—
Maurice Vuilloud	2.—
Marcel Mettan	1.50
Coutaz Bernadette	2.—
Charles Duc	2.—
Abbet Philibert	2.—
Anonyme	5.—
TOTAL	Fr. 402.10

(A suivre)

St-Maurice

Le grand lâcher de ballons du Carnaval

La ville, les bâtiments, les cafés seront décorés avec des ballons de toutes les couleurs, qui sont à commander auprès de la Laiterie Mœsching et du Bazar Agaunois pour le prix de 20 centimes. Tous les enfants en seront pourvus, ainsi que les grands... enfants, pour participer au grand lâcher-concours, qui aura lieu dimanche après-midi.

Il suffira, pour participer à ce concours, de se munir d'une étiquette mise en vente pour le prix de 30 centimes, auprès du Bazar Agaunois et de la Laiterie Mœsching, puis d'inscrire son nom au verso de l'étiquette contenue dans une enveloppe et attacher cette dernière à la ficelle de son ballon.

Des prix seront attribués aux concurrents dont les ballons auront parcouru les plus grandes distances.

Dernière heure

UN ARTISTE MEURT EBOUILLANTE

LONDRES, 31 janvier. (AFP.) — Sir Charles Cochran, grand créateur d'opérettes, est décédé mercredi matin à l'hôpital de Westminster où il avait été admis la semaine dernière après s'être ébouillanté dans son bain. Sir Charles Cochran était âgé de 78 ans.

Un «rat d'église» arrêté à Lugano

BELLINZONE, 31 janvier. — La police de Bellinzone a arrêté un nommé Eugène Schubiger, 28 ans, qui avait pillé des troncs d'église dans les cantons du Tessin, de Lucerne, d'Appenzell et de St-Gall. Il était accompagné d'une complice, une femme dénommée Rosa Wechsler, qui a également été arrêtée.

Les deux personnes qui allaient à bicyclette d'église en église vivaient uniquement de leurs rapines.

Des renforts pour la Corée

FOUSAN, 31 janvier. (Reuter.) — 700 soldats belges et 50 soldats luxembourgeois sont arrivés à Fousan pour combattre aux côtés des troupes des Nations Unies.

Pékin
UN MEETING GROUPANT 60,000 CHINOIS MANIFESTE CONTRE L'AMERIQUE

PARIS, 31 janvier. (AFP.) — La radio de Moscou cite ce matin une dépêche de l'agence Tass datée de Pékin et annonçant qu'un meeting des représentants de 15 minorités nationales de la Chine s'est tenu hier dans la capitale chinoise, en présence de plus de 60,000 personnes. A l'issue de ce meeting, une motion faisant part de la «décision de l'assemblée de lutter contre l'agression américaine et les projets des Etats-Unis de réarmer le Japon» a été votée.

Prenant la parole, M. Tchang Si Jo, président de la section de Pékin du «comité populaire chinois de défense de la paix et de lutte contre l'agression américaine», a sévèrement condamné les tentatives «des impérialistes américains de conclure une paix séparée avec le Japon».

Des télégrammes de félicitations ont été adressés à Mao Tsé Toung, aux volontaires chinois en Corée et à l'armée populaire coréenne. Une manifestation a eu lieu ensuite dans les rues de Pékin.

En marge des essais atomiques

Aucune révélation

WASHINGTON, 31 janvier. — Le président de la Commission de l'énergie atomique, M. Dean, a déclaré à la presse que l'on avait préféré ne rien révéler des essais atomiques faits dernièrement dans le «Nevada» pour éviter que les Russes en tirent parti. Il a dit qu'il s'agissait bien d'explosions atomiques, mais qu'il convenait de préciser que c'était plus exactement «d'essais d'explosions atomiques» en soulignant que si cette expérience n'était peut-être pas très heureuse elle correspondait mieux à ce qui s'était passé. Il a d'ailleurs appuyer dans son exposé les termes de «bombes atomiques». On présume que les expériences en question ont été faites avec des projectiles radio-guidés ou des obus. Des journalistes ayant demandé à M. Dean si c'était bien le cas, il a refusé de donner aucune précision. Il a ajouté que la Commission de l'énergie atomique n'annoncera plus cette expérience à l'avance et en parlera le moins possible après coup.

«Nous ne voulons pas, a-t-il dit, que les Russes viennent à être informés d'une manière ou d'une autre, qu'ils en connaissent la nature ni qu'ils sachent si elle a réussi ou non.

Appenzell
UN RESTAURANT ENDOMMAGE PAR L'AVALANCHE

APPENZELL, 31 janvier. — On apprend maintenant seulement qu'une avalanche a endommagé un chalet sur l'alpe de Seealp et qu'une autre avalanche a causé de gros dommages au restaurant Seealp.

Au procès des fortifications

Manque d'installations d'aérations

BERNE, 31 janvier. (Ag.) — Le groupe Moos a construit deux fortins dont le béton peut être qualifié de bon. Sa résistance moyenne à la pression est de 500 kg. environ. Seule est mise en cause la direction supérieure des travaux, qui a commis certaines négligences qui n'ont rien à voir avec la qualité des ouvrages. En réponse à diverses observations le col. von Gunten déclare qu'il ne connaît pas de béton imperméable aux gaz. Les ouvrages ont été acceptés non par lui, mais par le plt Daucher.

On reproche au plt Daucher d'avoir remis les ouvrages au corps des fortifications avant qu'ils n'aient été achevés. Toutefois il existe dans le dossier un ordre selon lequel les ouvrages devaient être livrés, sans tenir compte de leur degré d'achèvement, car il appartenait à une administration compétente d'en déterminer la valeur. A la grande surprise de l'accusation le rapport de livraison signale les défauts. C'est ainsi qu'il attire l'attention en particulier, sur le manque d'installations d'aérations.

APRES LA DECOUVERTE D'ARMES CLANDESTINES DES COMMUNISTES SONT ARRETES A MILAN

ROME, 31 janvier. — Sept ouvriers ont été arrêtés à la suite de la découverte d'un dépôt clandestin d'armes dans une grande fabrique d'autos de Milan. D'après le journal «Il Tempo», cinq des ouvriers ont fait des aveux. Ils sont tous inscrits au parti communiste.

La fièvre aphteuse à notre frontière

GENEVE, 31 janvier. (Ag.) — Vu l'extension de la fièvre aphteuse en Haute-Savoie, l'Office fédéral vétérinaire a pris des mesures pour la surveillance de la frontière depuis le bureau des douanes d'Hermance jusqu'à celui de Chancy. Pour les personnes l'entrée en Suisse est interdite à celles venant des communes contaminées. Des dérogations peuvent être accordées par l'Office fédéral cantonal à Genève. Réciproquement il est interdit aux personnes habitant une exploitation rurale en Suisse de se rendre dans des exploitations agricoles ou des établissements publics des communes françaises infectées.

St-Maurice

A propos d'une conférence sur la parasitologie

On nous écrit:

Il y a plus d'une semaine déjà, mon intérêt avait été éveillé par un petit entrefilet paru dans le «Nouvelliste». Il commençait ainsi:

«M. Michel Luisier, ing. agr., chef de la Station cantonale d'Entomologie, donnera une conférence sur les questions parasitaires le mercredi 24 janvier, etc...»

Demi profane en matière de parasitologie, je n'en décidai pas moins sur le champ d'aller écouter, pour la première fois, ce jeune entomologue.

Je vous assure que je ne l'ai pas regretté.

Au contraire, je fus littéralement enthousiasmé, comme d'ailleurs ceux qui emplissaient la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Après les paroles d'accueil extrêmement bienveillantes et sincères de M. le président Amacker, on eut d'abord l'agréable surprise d'entendre M. Charles Leu, Dr en chimie à Bex (surprise, parce que sa causerie n'était pas prévue dans le programme).

M. Leu nous entretint de la fumure liquide des arbres. Il donna, en termes clairs et faciles à «assimiler», un remarquable aperçu sur cette importante et moderne méthode de fumure, qui est aussi complexe que controversée.

Puis ce fut M. Michel Luisier.

Disons d'emblée que ce remarquable conférencier, qui possède à fond son sujet, a — ce qui ne gâte rien — l'art de captiver son auditoire.

Illustrant son exposé sur les principaux parasites et les divers moyens de lutte de splendides clichés en couleur et d'expériences personnelles, M. Luisier parla pendant près de deux heures sans que personne ne s'en aperçut.

Ce qui m'a surtout plu en lui c'est son extrême franchise. Je comprends mieux maintenant pourquoi lui aussi est critiqué ou moqué parfois.

Cela ne peut être que par des gens qui se sentent coupables dans leur façon de protéger nos arbres fruitiers et, par extension, toute notre agriculture.

«Celui qui néglige d'arracher un arbre irrémédiablement perdu est un criminel parce que, par sa faute, les arbres des voisins peuvent être contaminés, et ainsi, à cause de lui, ces paysans subissent de lourdes pertes» a dit, entre autres, M. Luisier.

Cela ne peut évidemment plaire à tout le monde.

Et M. Michel Luisier doit savoir ce qu'il en coûte quelque fois de «faire tout simplement son devoir».

Mais, à le voir et l'entendre, il n'est pas de ceux qui se laissent arrêter par de quelconques «chahuteurs». Personnellement je me range au nombre de ses amis pour lui dire «Allez-y, on est avec vous.»

Un participant.

Venthône
RETOUR DE MISSION

Du 20 au 28 janvier, la paroisse a de nouveau vécu dans une atmosphère d'intense ferveur. Le retour de mission, prêché de façon moderne, vivante et joyeuse par les PP. Alexandre et André Boitzy, a connu un grand succès. Très belle affluence aux trois réunions du jour. La journée de dimanche 28, surtout, reste inoubliable par l'émotionnante communion des familles et la grandiose procession aux flambeaux qu'on admira de la plaine et de la montagne. Elle se déroula de Venthône à Darnona, où les habitants généreusement ont érigé la croix du jubilé, fort belle et originale. Sous le ciel étoilé, comme il faisait bon entendre toute cette sympathique population chanter et remercier Celui qui tient le monde dans sa main!

Un participant.

CAMPARI l'apéritif

Fondue
TRANCHES • GRILLADES
PLAT DES MAYENS
AUBERGE DE LA PAIX
Y. Desfayes MARTIGNY

POMPES FUNÈBRES VALAISANNES
2.28.30
CORBILLARD AUTOMOBILE · J. VOEFFRAY & FILS
SION

Madame et Monsieur **Joseph ROSSIER-ROUILLER**, leurs enfants et petits-enfants, à Bovernier;
Madame Veuve **Anna BOURGEOIS-ROUILLER** et ses enfants, à Bovernier et Lausanne;
Madame et Monsieur **Oscar NOCK-BOTTINI** et leurs enfants, à Bovernier et Lausanne;
Madame et Monsieur **Edmond LORHI-ROUILLER**, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et Clarens;
Madame et Monsieur **César CHAMBOVEY-ROUILLER** et leurs enfants, aux Vallettes et Martigny;
Madame Marguerite **ROUILLER** et son fiancé, Monsieur **René KUPFER**, à Lausanne;
Madame et Monsieur **Marcel ROUILLER**, à Lausanne;
Madame et Monsieur **Marcel BOREL-ROUILLER**, à Lausanne;
Madame et Monsieur **Freid KLOPFENSTEIN-ROUILLER** et leur fils, à Yverdon;
Monsieur et Madame **Valentin ROUILLER** et leurs enfants, à Clarens et Genève;
la famille de feu **Louise SARRASIN-ROUILLER**, à Bovernier;
ainsi que les familles parentes et alliées **BOURGEOIS, SARRASIN**, à Bovernier, **DAMAY, PIOTTA, MORET** et **MAGNIN**, à Martigny, **FLORIN** et **MATHEY**, à Bovernier, **ROUILLER**, à Martigny-Combe;
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile ROUILLER

leur cher père, beau-père, arrière-grand-père, frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection à l'âge de 87 ans, muni des Secours de la Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier vendredi le 2 février 1951, à 10 heures.

Le soir étant venu,
Jésus leur dit:
Passons sur l'autre rive.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.

Le **Comité de la Société de musique l'Echo du Catogne de Bovernier** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres passifs, actifs et amis le décès de

Monsieur Emile ROUILLER

beau-père de **Joseph Rossier** et **César Chambovey**; grand-père de **Emile BOTTINI**, président de la société, ainsi que **Gaston** et **Frédy Rossier, Robert** et **Edmond Chambovey, Alexis Lugon** et **Lucien Sarrasin**.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Comité.

Madame **Alphonse VIEUX**, sa fille et les familles alliées, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossiblité de répondre à chacun, expriment leur reconnaissance émue et leurs remerciements à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, ont tenu à rendre un dernier hommage au disparu.